

COMMUNIQUE DU SYNDICAT CGT

A L'ISSUE DU COMITE CONSULTATIF

DU 13 FEVRIER 2009

Suite à la dernière séance du Comité Consultatif et au communiqué de la direction à son sujet, votre Organisation Syndicale a vivement réagi sur de nombreux points, à savoir :

- **Concernant les entretiens individuels 2009**, nous avons réaffirmé qu'en aucun cas ces entretiens devaient servir pour la direction de « capteur du climat social », qu'ils devaient être conduits de manière objective et ne devaient pas se substituer aux entretiens prévus dans l'accord cadre.

De plus, nous avons demandé d'une part, qu'un délégué de votre organisation syndicale puisse être présent lors de cet entretien si vous souhaitez en faire la demande et d'autre part, obtenir la liste des personnes amenées à être formées et également assister au programme de formation pour en vérifier le contenu.

- **Concernant la demande d'assistance d'un cabinet d'expertise**, la direction nous a donnée, en séance, son accord de prise en charge.

L'objectif de cette expertise étant de démontrer que le projet stratégique tel qu'il est établi par notre direction, est de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de notre entreprise dans un contexte de crise économique mondiale.

- **Concernant le cycle d'information** et suite à l'intervention de M. Castaing le Jeudi 12 Février concernant le fait que selon lui l'objectif étant de se séparer de la direction de l'outillage (D3), nous avons fortement réagi en dénonçant ses propos et en affirmant que nous ne participerons plus à ce cycle d'information. De plus, la direction générale devra prendre toutes ses responsabilités sur les conséquences liées à ce genre de déclaration.

- **Concernant l'installation du conseil de surveillance**, et le fait que M. Fournier en ait pris la présidence, nous avons réaffirmé notre vigilance sur l'objectivité de ce nouveau président, ce dernier ayant, de près ou de loin contribué, à la destruction d'emplois sur le bassin Havrais (ACH, SORENI, etc....)

Concernant le projet stratégique, nous avons rappelé à la direction notre forte opposition sur l'ensemble de son contenu et pas seulement sur certains points.

Nous avons également réitéré que certaines solutions existent, permettant le respect des spécificités locales et du « cousu-main », et que si la direction présente et fait valider dans l'état ce projet, elle va au devant de graves conflits sociaux sur le port du Havre.

Il a été aussi évoqué le problème des bas salaires, le non-déroulement de carrière ainsi que le déplaçonnement des grilles.

Bien entendu, les points listés ci-dessus ne sont qu'un bref résumé de ce qui s'est passé, et vous aurez, par le biais du compte rendu rédigé par le secrétaire du comité consultatif, le détail de chaque intervention.

Ce communiqué fait suite à celui de la direction, qui comme à son habitude, édulcore et ne retransmet pas véritablement les propos et positions de chacun.